

## VŒUX 2009

Chers Amis, je vous présente, en ce début de nouvelle année, mes meilleurs vœux pour 2009. Tout d'abord, mes pensées vont vers ceux qui, plus touchés que d'autres par la crise, voient l'avenir s'assombrir par des menaces sur leur emploi ou leur pouvoir d'achat. Sachez que les mots « solidarité, fraternité » ont encore une signification pour votre conseil municipal qui s'emploie, au mieux de ses possibilités, à les intégrer dans sa ligne d'action.

Je profite de ce moment pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en mars 2008 en nous attribuant la charge de la commune. Sachez que l'équipe s'est immédiatement mise au travail et que les grands axes que nous vous avons proposés pour notre mandat sont tous engagés.

**La réhabilitation de la zone des gravières** est en cours. Le projet de télésiège nautique sur l'étang de Cazalié est bien avancé et devrait voir le jour au printemps. Le réaménagement du site industriel de Bel-Air est entamé avec l'étude de l'implantation d'un site photovoltaïque de 6 hectares. Ce site d'une puissance de 3 mega watts permettra de fournir de

l'électricité pour un équivalent de 3000 habitants. Il pourra rapporter à la commune environ 10 000 € par an. La création d'un espace nautique sur l'étang des Jaugas est en cours. 2009 sera l'année d'aboutissement de tous ces dossiers. Nous nous devons de remercier les municipalités précédentes et particulièrement M. Claude Blanc, notre maire honoraire, qui, par une politique constante, a permis une prise en compte sérieuse de ces divers projets. Toujours dans le cadre de la réhabilitation des gravières, nous avons entamé des discussions avec M. Antoine Merlaut afin de pouvoir aménager l'espace compris entre l'étang de Bronturon et celui des Jaugas. Dans le cadre d'un projet ancien qui actuellement revient à l'étude, nous envisageons également la création de boucles locales de randonnées, avec la participation du Conseil Général.

**Le PLU**, validé depuis février 2008, va voir ses résultats s'appliquer dans les 5 années qui viennent. Afin d'anticiper les conséquences d'une augmentation de la population, nous avons entamé l'étude d'évolution du groupe scolaire en signant une Convention d'Aménagement des Ecoles avec le département. La phase de diagnostic étant terminée, nous allons entrer en phase opérationnelle dès que les travaux du nouveau parking des écoles seront achevés, soit au

plus tard pour la rentrée 2009. Nous ferons en sorte de budgéter les différents chantiers sur 2009 et 2010, afin de livrer les locaux pour la rentrée 2010.

**L'aménagement du bourg** se poursuit. Les bâtiments disponibles ont été achetés et nous avons signé avec le département une Convention d'Aménagement du Bourg n° 2. L'étude préalable va pouvoir démarrer afin que soient constituées les diverses fiches action et leur valeur évaluée.

La réflexion pour trouver une partie du financement nécessaire à la création d'un foyer socioculturel sur l'espace Puyberron est en cours. Cette réalisation viendra se positionner dans le temps à la suite du groupe scolaire.

Le diagnostic présenté par **la poste** ne nous laissant aucune illusion sur la pérennisation du service postal, nous avons anticipé et conclu un accord permettant d'ouvrir un commerce de librairie-presse dans ces mêmes locaux. La mise en service est prévue début février et inclura un relais poste qui proposera une grande partie des services postaux, avec des horaires beaucoup plus larges et ce sur 6 jours. La plus grande amplitude horaire améliorera sensiblement le service du courrier. Seul l'accès au service financier de la poste sera limité. Nous espérons que l'amélioration

d'un des services compensera la limitation de l'autre, tout en permettant l'ouverture et le maintien d'un nouveau commerce sur Avensan.

Nous venons d'inaugurer la création d'un **marché** qui fonctionnera tous les samedis matin. Cette offre commerciale souhaitée par beaucoup, ne pourra s'installer durablement que si cela correspond réellement à un besoin de la population. La meilleure façon de le faire vivre est de le fréquenter régulièrement. Je souhaite de tout cœur que ce marché s'implante dans la durée, car cela répond à un désir d'achat de proximité, exprimé par beaucoup d'entre nous.

Avant de laisser la parole à la Commission Environnement en charge des récompenses pour les maisons fleuries et les maisons illuminées, permettez moi de vous renouveler, en mon nom et en celui de mon conseil municipal, tous nos meilleurs vœux pour cette année 2009.